Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 9

Rubrik: La rédaction à l'école primaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

* * *

Qu'on se figure maintenant les dégâts commis par cette brutale jeunesse, dans les campagnes appartenant à de pauvres laboureurs, qui ne peuvent pas se défendre, et qui, plus mal gardées encore que les promenades de la ville, sont à la merci des petits sauvages et des... parents qui les accompagnent. Pas de *Police locale*, sinon un ou deux gardes champêtres qui, malheureusement, n'ont pas le don d'ubiquité ; aucune autorité qui mette les prés en herbes et les champs fleuris *sous la protection et la surveillance du public ;* ces belles campagnes, émaillées de bluets et de coquelicots, *les paysans n'en ont pas besoin.* — Vers le soir enfin, sur les routes, les sentiers et les trains de chemins de fer, vous voyez ces jeunes maraudeurs, sous la conduite de leurs dignes parents, rentrer triomphalement au logis, portant des gerbes de fleurs enlevées aux champs des laboureurs sans défense. Avez-vous vu, honnête public, ces innombrables chemins pratiqués au travers des champs de blé ? Eh bien ! Croyez-vous qu'en les traçant, nos Huns des écoles n'aient pas causé un dommage considérable aux propriétaires ou aux fermiers ? — Qui les en dédommagera ?

(*A suivre.*) X. D.

LA RÉDACTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Dans l'ordre naturel des choses, l'enfant doit d'abord acquérir des idées justes au moyen de l'intuition, de la conversation et de lectures appropriées à son degré de développement intellectuel. Cette acquisition commence sur les genoux de la mère qui fait de l'intuition comme M. Jourdain faisait de la prose, instinctivement, et, sans s'en douter.

Elle se continue ensuite dans la famille. Chaque élève arrive à l'école avec une somme plus ou moins grande de connaissances en rapport avec le degré de culture et de développement de ses père et mère et du milieu familial qui l'entoure. C'est de là que doit partir tout maître intelligent, en ayant bien soin de ne heurter que le moins possible la transition si brusque et si redoutable déjà de sa nature

entre l'école et la famille. Plus cette transition sera ménagée, plus l'élève prendra l'école en affection. Le jour où tout instituteur aura compris qu'il prend lieu et place du père et de la mère dans la suite de l'éducation et de l'instruction à donner à l'enfant, il aura fait le pas le plus assuré dans le choix des meilleurs procédés d'éducation et d'enseignement.

La première préoccupation du maître sera donc de continuer le développement intellectuel du débutant au moyen d'un enseignement intuitif plus méthodique, plus suivi, mieux gradué et plus progressif que celui de la famille.

Quant au mécanisme de la lecture, de l'écriture et du calcul, nous ne saurions trop le répéter, il ne saurait jamais être assez dissimulé et, pour ainsi dire, noyé dans celui de la leçon. Le maître ne doit pas enseigner le caractère d'imprimerie, d'écriture ou de calcul, pour lui-même, c'est-à-dire ne jamais faire l'objet immédiat ou le but principal de la leçon de l'a b c ou du 1, 2, 3 pour eux-mêmes et sempiternellement ressassés par les moniteurs.

En un mot, il aura soin de noyer la notion aride, stérile et rebutante du mécanisme de l'écriture, de la lecture et du calcul dans la notion plus intuitive et, par le fait, plus instructive et plus attrayante de l'image, de l'idée et de la pensée.

Après la leçon de choses, le dessin ; après le dessin, l'écriture ; après l'écriture, la lecture ; après la lecture, l'exercice d'étude du vocabulaire de conversation, d'élocution, même de calcul mental autant que possible, d'orthographe d'usage et de règles, de permutation de texte, de compte rendu oral d'abord et écrit ensuite, le tout roulant, autant que faire se peut, sur le même thème ou le même sujet, voilà la marche à suivre dans tout enseignement concentrique, seul compatible avec le développement harmonique des facultés intellectuelles de l'enfant.

Au degré inférieur de l'école populaire, l'enseignement de la proposition écrite et de la rédaction doit donc se confondre avec les leçons d'intuition, d'étude du syllabaire, de lecture dont il ne peut être que l'imitation ou, même, au début, la reproduction sous forme de compte rendu ou de résumé écrits par le moyen de propositions simples soigneusement préparées par le maître lui-même.

Au degré moyen seulement, il pourra être question d'exercices plus ou moins distincts de rédaction sous forme de résumés d'amplifications, de permutations, d'invention, de narrations, de lettre, etc.

Le maître se gardera bien d'exiger de l'élève des exercices d'invention qui ne soient pas strictement en rapport avec son développement intellectuel et les connaissances acquises en vertu de l'axiome élémentaire en pédagogie : *Personne ne peut donner ce qu'il ne possède pas.*

Au degré supérieur seulement, l'élève pourra être appelé à tirer de son propre fond le développement de divers sujets ou thèmes toujours en rapport intime avec les diverses branches du programme scolaire. C'est ici que nous aimerions voir les maîtres faire davantage appel aux ressources individuelles de chaque élève, à la tournure de leur intelligence, en leur permettant de choisir souvent eux-mêmes les sujets de leurs exercices de rédaction. Cela leur permettrait de mettre à contribution leur capacité individuelle d'observation et de réflexion dans tous les domaines, leurs lectures personnelles, leurs rapports familiaux et sociaux ; en un mot, toutes les ressources de leurs facultés intellectuelles si diverses dont le maître ne saurait jamais trop favoriser le développement. Existe-t-il, je le demande, un moyen plus efficace et plus puissant de stimuler l'esprit d'initiative dont nos jeunes générations ont un si grand besoin dans les temps actuels ?

Inutile d'ajouter que ce développement exige une attention spéciale des maîtres au cours de perfectionnement surtout.

Un maître qui le veut bien et qui possède le feu sacré de l'éducation et de l'enseignement, peut obtenir des résultats merveilleux dans les milieux les plus difficiles, les plus rebelles et les moins bien outillés sous ce rapport, tant il est vrai que *tant vaut le maître, tant vaut l'école.* F. O.